

O.C.CESSON FOOTBALL

Modalités de Réinscriptions pour la Saison 2010/2011

Catégories Seniors U20 (1991), Seniors (de 1976 à 1990),
Vétérans (avant 1976) et Dirigeants/Educateurs

1. DELIVRANCE DES LICENCES **NOUVEAUTE 2010-2011**

Contrairement aux saisons précédentes, la visite médicale est à effectuer **OBLIGATOIREMENT** **AVANT** de venir s'inscrire aux permanences.

Le certificat médical est à apposer sur le document nominatif ci-joint de la F.F.F. :

Les 4 indications suivantes doivent y figurer obligatoirement:

- nom du médecin,
- date de l'examen médical,
- signature manuscrite
- cachet du médecin

(Attention: Si c'est 1 médecin Remplaçant, la mention "Remplaçant" doit obligatoirement être indiquée)

2. PACK LICENCIE **NOUVEAUTE 2010-2011**

Afin de renforcer le sentiment d'appartenance à l'O.C. Cesson Football, le Conseil d'Administration a décidé d'équiper tous les joueurs avec « un pack DUARIG siglé OCC football » qui restera la propriété du joueur. Chaque licencié (Seniors U20, Seniors, Vétérans), se verra remettre le jour de son inscription

- 1 paire de chaussettes (port obligatoire en matches)
- 1 short (port obligatoire en matches)
- 1 sweat (port obligatoire les jours de match)

Par conséquent, la présence du joueur est indispensable lors de l'inscription afin de pouvoir faire l'essayage et repartir avec les bonnes tailles (prévoir donc 10-15' pour l'inscription complète s'il n'y a pas d'attente).

En résumé, lors de l'inscription, vous devrez fournir obligatoirement les documents dûment complétés suivants et qui sont joints à cet envoi :

- Document de la F.F.F. « Demande de licence de football – Saison 2010/2011 » (bien vérifier aussi que les renseignements pré-imprimés sont corrects, sinon les mettre à jour).
Rappel: votre médecin doit obligatoirement mettre votre certificat médical sur ce document (au lieu de le mettre sur la licence comme les années précédentes)
- Document de l'O.C. Cesson « Fiche d'inscription », accompagné des pièces demandées sur cette fiche

(La Charte du club sera à signer lors de l'inscription)

Attention : tout dossier incomplet sera refusé, de même que tout dépôt de dossier d'inscription dans la boîte aux lettres ne sera pas pris en compte



**Jours et horaires d'inscriptions au foyer du club pour les Catégories Seniors U20, Seniors,
Vétérans et Dirigeants/Educateurs**
(RENOUVELLEMENTS UNIQUEMENT)

- **Les Mercredis 16 - 23 et 30 Juin de 14h à 20h**
- **Les Jeudis 17 et 24 Juin + 1^{er} Juillet de 16h30 à 19h**
- **Les Vendredis 18 et 25 Juin + 02 Juillet de 16h30 à 19h**

Tous les joueurs de ces catégories, venant renouveler leur licence durant cette période indiquée ci-dessus, bénéficieront, comme d'habitude, d'une réduction sur le coût de la cotisation, ce qui ne sera pas le cas passé ce délai ; de plus, les inscriptions seront alors prises dans la limite des places disponibles et après seulement accord des responsables.

A noter : les joueurs qui seraient dans l'incertitude quant à leur lieu d'avenir universitaire ou sur leur proche avenir professionnel sont priés de le signaler obligatoirement avant le 30/06 auprès de Fabien au foyer du club (02 99 83 96 63). Si ces joueurs restaient finalement dans la région, il ne serait bien sûr pas appliqué le tarif plein de la cotisation lors de leur inscription.

(Pour info : pour les catégories de Jeunes (U7 à U19), les renouvellements doivent se faire avant le 26 Juin ; chaque licencié de ces catégories a reçu également 1 courrier)

Enfin, nous rappelons que tout joueur qui aurait encore en sa possession maillot, short ... (qui appartiennent donc au club) est prié de le remettre à son dirigeant pour le 15 Juin dernier délai.

Infos importantes !

- **Samedi 05 Juin à 9h45 au Siège de l'O.C.Cesson : Assemblée Générale du Club.**

**Tous les licenciés, parents de licenciés (pour les plus jeunes)
et tous les dirigeants et bénévoles de toutes les catégories sont invités à y participer.**

Un pot clôturera cette assemblée.

- **Réunion de présentation de la saison 2010/2011 pour tous les Seniors : les joueurs et dirigeants seront informés de la date et horaire dans les prochains jours (par mail ou sms)**

L'O.C. Cesson recherche pour la Saison 2010/2011:

- **de nouveaux dirigeants et éducateurs dans toutes les catégories, ainsi que de nouveaux bénévoles** dans des domaines très variés comme le secrétariat, la communication, l'animation, l'intendance, le mécénat, la photo ... Certaines tâches ne nécessitent pas forcément beaucoup de temps. N'hésitez donc pas à vous renseigner au Foyer du club au 02-99-83-96-63 (ou auprès du Secrétaire au 06-25-73-54-64)
- **de nouveaux sponsors et mécènes** : de multiples formes de partenariat existent: publicité panneaux, publicité sur équipements (maillots, coupe-vent, sweats ...), affiches, magazines...
Pour tous renseignements ou toutes propositions, contacter Albert Plouhinec (06-43-09-48-64)
- **des emplois pour quelques joueurs** : si des personnes proches du club (dirigeants, parents de joueurs ...) pouvaient faciliter certains contacts, merci d'appeler notre Président Serge Angebault au 06-99-43-64-67
- **des arbitres** : vous avez entre 15 et 50 ans ? Pourquoi ne pas devenir Arbitre officiel ou continuer à jouer et arbitrer en même temps ? Renseignements auprès de Philippe Baudais (06 33 20 35 06)



Cabinet PEZANT

Claude PEZANT - N° ORIAS : 07 020 434
 Agnès OZOUF - N° ORIAS : 07 020 433
 Stéphane PEZANT - N° ORIAS : 07 020 430
 Agents généraux exclusifs
 (Immatriculations vérifiables sur www.orias.fr)
 25 quai de la Londe - BP 3032 - 14017 CAEN Cedex 2
 Tel : 02.31.06.08.06 Fax : 02 31.06.15.55
 caen@agence.generalif.fr

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL Police n°AH892757

GARANTIES INCLUSES DANS L'ASSURANCE DE LA LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA LIGUE

1. RESPONSABILITE CIVILE

RESPONSABILITÉ CIVILE VIS-A-VIS DES TIERS

- DOMMAGES CORPORELS.....10 000 000 €
- DOMMAGES MATÉRIELS 2 000 000 €

2. INDIVIDUELLE DU FOOTBALLEUR : Formule A

La ligue de Bretagne de Football informe ses adhérents de la nécessité de souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel survenu à l'occasion de la pratique sportive. A cet effet sont proposées, lors de la souscription de la licence, les garanties suivantes :

ACCIDENTS CORPORELS

• DÉCÈS :

- Célibataire 15 000 €
- Marié 20 000 €
- Marié + enfant(s) 20 000 €
- + 15 % par enfant à charge, maximum 45 %

• INVALIDITÉ PERMANENTE :

- a) 1 % à 32 % (taux d'IPP x Capital de Référence) 25 000 €
- b) 33 % à 65 % (taux d'IPP x Capital de Référence) 45 000 €
- c) à partir de 66 % 90 000 €

- INDEMNITES JOURNALIERES* (IJ) 16€/jour
 A compter du 22^{ème} jour et pendant 365 jours

- SCOLARITE : (franchise 30 jours)
 Soutien pédagogique et frais de transport
 maximum 1000 €

- FRAIS MÉDICAUX, PHARMACEUTIQUES,
 CHIRURGICAUX, D'HOSPITALISATION,
 à concurrence de 200 % du tarif de Convention de la SS *

- FRAIS MEDICAUX NON PRIS EN CHARGE PAR LE
 REGIME OBLIGATOIRE

maximum 150 €

- FRAIS DE TRANSPORT DE BLESSES * :
 maximum 460 €

- REMBOURSEMENT DES DENTS * 200 % du
 tarif de Convention SS, maximum par dent 220 €

- FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER :
 frais réels

- REMBOURSEMENT DES BRIS DE LUNETTES *
 maximum..... 160 €

- RAPATRIEMENT 800 €

* Après intervention des régimes obligatoires et complémentaires.

GARANTIES COMPLEMENTAIRES

Compte tenu de votre situation personnelle, les garanties ci-dessus peuvent vous paraître insuffisantes, c'est pourquoi nous vous donnons la possibilité de souscrire individuellement des garanties complémentaires directement auprès du Cabinet PEZANT (par courrier, fax, mail ou téléphone).

Garanties complémentaires	Capitaux Décès	Capitaux Invalidité	Indemnités journalières	Tarif
o Formule B	Formule A + 25%	Formule A + 25%	20 € / jour (1)	31 € / an
o Formule C	Formule A + 50%	Formule A + 50%	24 € / jour (1)	61 € / an
(1) A compter du 22 ^{ème} jour et pendant 365 jours				
o Formule D « Spécial Invalidité » A partir de 33% de taux d'invalidité, capital de référence porté à : (exemple : si invalidité 40%, indemnité de 48 000 €)		120 000 €		16 € / an
o Formule E : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			8 € / jour	17 € / an
o Formule F : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			12.50 € / jour	27 € / an
o Formule G : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			16 € / jour	34 € / an
o Formule H : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			23 € / jour	43 € / an
(*) vient en cumul des garanties de la Licence				

NOTA : GARANTIES ET TARIFS EN VIGUEUR POUR LA LICENCE 2010/2011.

Partie à conserver par le club

Partie à conserver par le licencié

PIÈCES À FOURNIR EN CAS D'ACCIDENT DANS UN DÉLAI MAXIMUM DE 5 JOURS APRÈS L'ACCIDENT (PAR L'INTERMÉDIAIRE DE VOTRE CLUB)

- o Déclaration d'accident dûment complétée et signée de votre Club
- o Certificat médical initial des blessures (fourni par le médecin traitant).

S'il reste des frais médicaux à votre charge après intervention des régimes obligatoires et complémentaires :

- o **Pas de Mutuelle** : originaux des bordereaux de la Sécurité Sociale.
- o **Avec Mutuelle** : originaux des bordereaux de la Mutuelle.

En cas d'hospitalisation :

- o Bulletin de situation (fourni par l'hôpital)

Si arrêt de travail et perte de salaire :

- o Certificat d'arrêt de travail (fourni par le médecin traitant).
- o Copie des deux derniers bulletins de paie qui précèdent l'accident
- o Copie du (ou des) bulletin(s) de paie sur le(s)quel(s) le salaire a été retenu.
- o Originaux des bordereaux du versement des indemnités journalières du régime obligatoire et éventuellement des régimes de prévoyance.

Le présent document ne peut engager Generali au delà des limites du contrat auquel elle se réfère.

Pour nous contacter :

Cabinet PEZANT

Claude PEZANT - N° ORIAS : 07 020 434
Agnès OZOUF - N° ORIAS : 07 020 433
Stéphane PEZANT - N° ORIAS : 07 020 430
Agents généraux exclusifs
(Immatriculations vérifiables sur www.orias.fr)
25 quai de la Londe - BP 3032 - 14017 CAEN Cedex 2
Tel : 02.31.06.08.06 Fax : 02 31.06.15.55
caen@agence.generalif.fr



BULLETIN DE SOUSCRIPTION DES GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Nom et Prénom : Date de Naissance :

Adresse :

Club : Email :

Je joins un chèque de €

Date et signature du joueur :

Cabinet PEZANT

25 quai de la Londe - BP 3032
14017 CAEN Cedex 2

Document à compléter recto verso et à retourner, signé et accompagné de votre règlement, à l'adresse ci-dessus.



Cabinet PEZANT

Claude PEZANT – N° ORIAS : 07 020 434
 Agnès OZOUF – N° ORIAS : 07 020 433
 Stéphane PEZANT – N° ORIAS : 07 020 430
 Agents généraux exclusifs
 (Immatriculations vérifiables sur www.orias.fr)
 25 quai de la Londe - BP 3032 - 14017 CAEN Cedex 2
 Tel : 02.31.06.08.06 Fax : 02 31.06.15.55
 caen@agence.generalif.fr

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
Police n°AH892757

GARANTIES INCLUSES DANS L'ASSURANCE DE LA LICENCE DELIVRÉE PAR LA LIGUE

1. RESPONSABILITE CIVILE

RESPONSABILITÉ CIVILE VIS-A-VIS DES TIERS

- DOMMAGES CORPORELS.....10 000 000 €
- DOMMAGES MATÉRIELS 2 000 000 €

2. INDIVIDUELLE DU FOOTBALLEUR : Formule A

La ligue de Bretagne de Football informe ses adhérents de la nécessité de souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel survenu à l'occasion de la pratique sportive. A cet effet sont proposées, lors de la souscription de la licence, les garanties suivantes :

ACCIDENTS CORPORELS

• **DÉCÈS :**

- Célibataire 15 000 €
- Marié 20 000 €
- Marié + enfant(s) 20 000 €
- + 15 % par enfant à charge, maximum 45 %

• **INVALIDITÉ PERMANENTE :**

- a) 1 % à 32 % (taux d'IPP x Capital de Référence) 25 000 €
- b) 33 % à 65 % (taux d'IPP x Capital de Référence) 45 000 €
- c) à partir de 66 % 90 000 €

• **INDEMNITES JOURNALIERES* (IJ)** 16€/jour
 A compter du 22^{ème} jour et pendant 365 jours

• **SCOLARITE :** (franchise 30 jours)
 Soutien pédagogique et frais de transport maximum 1000 €

• **FRAIS MÉDICAUX, PHARMACEUTIQUES, CHIRURGICAUX, D'HOSPITALISATION,**
 à concurrence de 200 % du tarif de Convention de la SS *

• **FRAIS MEDICAUX NON PRIS EN CHARGE PAR LE REGIME OBLIGATOIRE**
 maximum 150 €

• **FRAIS DE TRANSPORT DE BLESSES * :**
 maximum 460 €

• **REMBOURSEMENT DES DENTS * 200 % du tarif de Convention SS, maximum par dent** 220 €

• **FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER :**
 frais réels

• **REMBOURSEMENT DES BRIS DE LUNETTES ***
 maximum..... 160 €

• **RAPATRIEMENT** 800 €

* Après intervention des régimes obligatoires et complémentaires.

NOTA : GARANTIES ET TARIFS EN VIGUEUR POUR LA LICENCE 2010/2011

GARANTIES COMPLEMENTAIRES

Compte tenu de votre situation personnelle, les garanties ci-dessus peuvent vous paraître insuffisantes, c'est pourquoi nous vous donnons la possibilité de souscrire individuellement des garanties complémentaires directement auprès du Cabinet PEZANT (par courrier, fax, mail ou téléphone).

Garanties complémentaires	Capitaux Décès	Capitaux Invalidité	Indemnités journalières	Tarif
o Formule B	Formule A + 25%	Formule A + 25%	20 € / jour (1)	31 € / an
o Formule C	Formule A + 50%	Formule A + 50%	24 € / jour (1)	61 € / an
(1) A compter du 22 ^{ème} jour et pendant 365 jours				
o Formule D « Spécial Invalidité » A partir de 33% de taux d'invalidité, capital de référence porté à : (exemple : si invalidité 40%, indemnité de 48 000 €)		120 000 €		16 € / an
o Formule E : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			8 € / jour	17 € / an
o Formule F : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			12.50 € / jour	27 € / an
o Formule G : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			16 € / jour	34 € / an
o Formule H : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			23 € / jour	43 € / an
(*) vient en cumul des garanties de la Licence				

Partie à conserver par le licencié



FICHE D'INSCRIPTION
RENOUVELLEMENT – CATEGORIE SENIORS
SAISON 2010 - 2011

Date d'inscription : Signature obligatoire :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu :

ADRESSE:

☎ Domicile : ☎ Travail :

☎ Portable parents : ☎ Portable du licencié:

Adresse e-mail:

Accepte d'être contacté par un partenaire de l'OCC Football pour des offres commerciales ou promotionnelles (cocher cette case si vous êtes d'accord)

Renseignements facultatifs :

Jeunes : Profession des parents :

- Père : Société :

- Mère : Société :

Joueurs séniors ou Dirigeants :

Profession : Société :

Documents à fournir obligatoirement à l'inscription dans 1 enveloppe kraft 23 x 16 (format A5) , avec Nom - Prénom et Catégorie indiqués dessus:

- 2 enveloppes timbrées, au format classique 22 x11, (avec Nom, prénom et adresse indiqués dessus)

- 1 photo d'identité récente (avec Nom, prénom et catégorie indiqués au verso)

- Le règlement de la cotisation (à l'ordre de O.C.Cesson Football si paiement par chèque)

A Noter :

- 1 paire de chaussettes, 1 short et 1 sweat seront remis à chaque licencié le jour de l'inscription : tous ces équipements appartiennent au joueur. Chacun aura obligation de les porter au moins lors des jours de match

- 1 maillot sera fourni à chaque rencontre (il reste la propriété du club)

PAYE : par chèque en espèces Autres modes de règlement

CATEGORIES :

U7 foot à 5 Eveil (nés en 2004)

U8 foot à 5 Eveil (nés en 2003)

U9 foot à 6 Initiation (nés en 2002)

U10 foot à 7 Initiation (nés en 2001)

U11 foot à 7 Initiation (nés en 2000)

U12 foot à 9 Perfectionnement (nés en 1999)

U13 foot à 9 Perfectionnement (nés en 1998)

U14 foot à 11 Préformation (nés en 1997)

U15 foot à 11 Préformation (nés en 1996)

U16 foot à 11 (nés en 1995)

U17 foot à 11 (nés en 1994)

U18 foot à 11 (nés en 1993)

U19 foot à 11 (nés en 1992)

Seniors U20 (nés en 1991)

Séniors (nés de 1990 à 1976)

Vétérans (nés avant 1976)

Dirigeants

Membre bienfaiteur



FICHE D'INSCRIPTION

RENOUVELLEMENT

DIRIGEANTS / EDUCATEURS

SAISON 2010 - 2011

Date d'inscription : Signature obligatoire :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu :

ADRESSE:

☎ Domicile : ☎ Travail :

☎ Portable parents : ☎ Portable du licencié:

Adresse e-mail:

Accepte d'être contacté par un partenaire de l'OCC Football pour des offres commerciales ou promotionnelles (cocher cette case si vous êtes d'accord)

Renseignements facultatifs :

Jeunes : Profession des parents :

- Père : Société :

- Mère : Société :

Dirigeants ou Educateurs :

Profession : Société :

Documents à fournir obligatoirement à l'inscription dans 1 enveloppe kraft 23 x 16 (format A5) , avec Nom - Prénom et Catégorie indiqués dessus:

- 2 enveloppes timbrées, au format classique 22 x11, (avec Nom, prénom et adresse indiqués dessus)

- 1 photo d'identité récente (avec Nom, prénom et catégorie indiqués au verso)

- Le règlement de la cotisation (à l'ordre de O.C.Cesson Football si paiement par chèque)

PAYE : par chèque en espèces Autres modes de règlement

CATEGORIES :

U7 foot à 5 Eveil (nés en 2004)

U8 foot à 5 Eveil (nés en 2003)

U9 foot à 6 Initiation (nés en 2002)

U10 foot à 7 Initiation (nés en 2001)

U11 foot à 7 Initiation (nés en 2000)

U12 foot à 9 Perfectionnement (nés en 1999)

U13 foot à 9 Perfectionnement (nés en 1998)

U14 foot à 11 Préformation (nés en 1997)

U15 foot à 11 Préformation (nés en 1996)

U16 foot à 11 (nés en 1995)

U17 foot à 11 (nés en 1994)

U18 foot à 11 (nés en 1993)

U19 foot à 11 (nés en 1992)

Seniors U20 (nés en 1991)

Séniors (nés de 1990 à 1976)

Vétérans (nés avant 1976)

Dirigeants / Educateurs

Membre bienfaiteur



FICHE D'INSCRIPTION

ARBITRE DU CLUB

SAISON 2010 - 2011

Date d'inscription : Signature :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu :

ADRESSE:.....
.....

☎ Domicile : ☎ Portable :
☎ travail : Adresse e-mail:

Renseignements facultatifs :

Arbitres Jeunes : Profession des parents :

- Père : Société :
- Mère : Société :

Arbitres Séniors :

Profession : Société :

Documents à fournir obligatoirement à l'inscription dans 1 enveloppe kraft 23 x 16 (format A5), avec Nom - Prénom et la mention "Arbitre du club" indiqués dessus:

- 2 enveloppes, au format classique 22 x11, timbrées (avec votre nom, prénom et adresse indiqués dessus)
- 1 photos d'identité récente (nom, prénom et mention "Arbitre" indiqués au verso)
- Tous les documents envoyés par la Ligue et complétés (y compris visite médicale)